



Demande de calcul d'une rente future

A présenter auprès de la caisse de compensation compétente pour la perception des cotisations au moment de la demande.

Pour les questions à choix multiple, marquer d'une croix ce qui convient

Remarque importante

Le calcul d'une rente future ne concerne que le 1^{er} pilier (AVS/AI).

Le calcul anticipé de la rente est effectué exclusivement sur la base de vos indications

Le calcul souhaité concerne une future

rente d'invalidité

rente de survivant (en cas de décès de la personne présentant la demande)

rente de vieillesse (répondre à toutes les questions figurant sous chiffres 6 et 7).

Numéro AVS

1. Données personnelles du (de la) requérant(e)

Pour les personnes mariées ou veuves, indiquer aussi le nom de célibataire

1.1 Nom de famille

Indiquer tous les prénoms et souligner le prénom usuel

1.2 Prénoms

Jour, mois, année

1.3 Date de naissance

1.4 Domicile et adresse exacte

Numéro postal, localité, rue, numéro

N° de téléphone

Mobile

1.5 Etat civil

(cocher ce qui convient, resp. indiquer les dates exactes)

célibataire

marié(e)

veuf(veuve)

divorcé(e)

séparé(e) par jugement

depuis (date exacte)

partenariat enregistré

partenariat enregistré dissout par le décès

partenariat enregistré dissout par le juge

partenariat enregistré séparé judiciairement

1.6 Eventuelle union précédente, resp. partenariat(s) enregistré(s)

1. Date exacte du mariage/du partenariat enregistré

veuf(veuve)

divorcé(e)

séparé(e) par jugement

partenariat enregistré dissout par le décès

partenariat enregistré par le juge

partenariat enregistré séparé judiciairement

depuis (date exacte)

Données personnelles de l'ex-conjoint(e)/partenaire

Nom de famille

Prénom

Date de naissance
jour/mois/année

Sexe
m ou f

Numéro AVS

2. Date exacte du mariage/du partenariat enregistré _____
veuf(veuve) divorcé(e) séparé(e) par jugement
partenariat enregistré dissout par le décès partenariat enregistré par le juge partenariat enregistré séparé judiciairement
depuis (date exacte) _____

Donnés personnelles de l'ex-conjoint(e)/partenaire

Nom de famille Prénom Date de naissance jour/mois/année Sexe m ou f Numéro AVS

3. Date exacte du mariage/du partenariat enregistré _____
veuf(veuve) divorcé(e) séparé(e) par jugement
partenariat enregistré dissout par le décès partenariat enregistré par le juge partenariat enregistré séparé judiciairement
depuis (date exacte) _____

Donnés personnelles de l'ex-conjoint(e)/partenaire

Nom de famille Prénom Date de naissance jour/mois/année Sexe m ou f Numéro AVS

1.7 Nationalité _____
Nationalité suisse depuis _____ Lieu d'origine/Canton _____

2. Données personnelles de la conjointe/du conjoint, resp. de la partenaire enregistrée/ du partenaire enregistré

pour les personnes mariées ou veuves, indiquer également celui de célibataire

2.1 Nom de famille _____
tous les prénom et souligner le prénom usuel

2.2 Prénoms _____
jour/mois/année Numéro AVS

2.3 Date de naissance _____

2.4 Origine pour les citoyennes/citoyens suisses Commune d'origine/canton Citoyenneté suisse depuis

Origine pour les ressortissants étrangers Pays d'origine Date d'entrée en Suisse

2.5 Eventuelle union précédente, resp. partenariat(s) enregistré(s)

1. Date exacte du mariage/du partenariat enregistré _____
veuf(veuve) divorcé(e) séparé(e) par jugement
partenariat enregistré dissout par le décès partenariat enregistré par le juge partenariat enregistré séparé judiciairement
depuis (date exacte) _____

Donnés personnelles de l'ex-conjoint(e)/partenaire

Nom de famille Prénom Date de naissance jour/mois/année Sexe m ou f Numéro AVS

2. Date exacte du mariage/du partenariat enregistré _____
veuf(veuve) divorcé(e) séparé(e) par jugement
partenariat enregistré dissout par le décès partenariat enregistré par le juge partenariat enregistré séparé judiciairement
depuis (date exacte) _____

Donnés personnelles de l'ex-conjoint(e)/partenaire

Nom de famille Prénom Date de naissance jour/mois/année Sexe m ou f Numéro AVS

3. Enfants

3.1 Données de tous les enfants (y compris les enfants adoptés ainsi que ceux du conjoint). Veuillez indiquer aussi les enfants majeurs.

Nom de famille	Prénoms	Date de naissance (jour, mois, année)	Ev. date du décès (jour, mois, année)	Sexe (m ou f)
1. _____	_____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____	_____
4. _____	_____	_____	_____	_____
5. _____	_____	_____	_____	_____
6. _____	_____	_____	_____	_____

4. Domicile à l'étranger

4.1 Avez-vous été jusqu'à présent déjà domicilié(e) à l'étranger?	oui	non
Mois, année	Etat	
de _____ à _____	en/au _____	
de _____ à _____	en/au _____	

4.2 Avez-vous travaillé hors de Suisse?	oui	non
Mois, année	Etat	
de _____ à _____	en/au _____	
de _____ à _____	en/au _____	

Avez-vous, dans un Etat de l'UE

- | | | |
|---|-----|-----|
| – exercé une activité lucrative dépendante? | oui | non |
| – exercé une activité lucrative indépendante? | oui | non |
| – effectué des études? | oui | non |
| – accompli le service militaire? | oui | non |

4.3 Avez-vous l'intention, à l'avenir, de déplacer votre domicile à l'étranger?	oui	non
à partir de _____	dans quel pays _____	

4.4 Votre conjoint(e) partenaire enregistré actuel a-t-il été jusqu'à présent déjà domicilié à l'étranger?	oui	non
Mois, année	Etat	
de _____ à _____	en/au _____	
de _____ à _____	en/au _____	

4.5 Votre conjoint(e) partenaire enregistré a-t-il travaillé hors de Suisse?	oui	non
Mois, année	Etat	
de _____ à _____	en/au _____	
de _____ à _____	en/au _____	

4.6 Pour les étrangers:

- | | | | |
|---------------------------|---|----------|----------|
| Genre de permis de séjour | A | du _____ | au _____ |
| | B | du _____ | au _____ |
| | C | du _____ | au _____ |

4.7 En cas de transfert du domicile à l'étranger, continuerez-vous de vous assurer à l'AVS?	oui	non
---	-----	-----

5. Prestations de l'AVS/AI en cours ou antérieures

5.1 Une rente de l'AVS ou de l'AI suisse est-elle versée actuellement ou a-t-elle été versée antérieurement		
à vous-même?	oui	non
à votre conjoint(e) partenaire enregistré(é)?	oui	non
pour des enfants?	oui	non

Si oui, par quelle caisse de compensation? _____

6. Calcul d'une rente de vieillesse future

Le calcul d'une rente de vieillesse future implique une estimation des revenus annuels futurs.

A défaut d'indications sur l'évolution future de ces revenus, la caisse de compensation se base sur le dernier revenu annuel inscrit au compte individuel et l'adapte à l'évolution générale des salaires jusqu'à l'âge de la retraite.

S'il n'est pas possible de procéder de la sorte en raison d'une évolution différente des revenus ou d'une reprise de l'activité lucrative, des indications plus précises doivent être fournies:

Indications	Requérant(e)		Conjoint(e)/partenaire enregistré(e)	
6.1 Taux d'occupation actuel (en%)	_____			
Le taux d'occupation subira-t-il des modifications à l'avenir?	oui	non	oui	non
si oui,				
a) à partir de quand?	_____ (mois/année)		_____ (mois/année)	
b) dans quelle mesure?	_____ (en %)		_____ (en %)	

6.2 Quelle sera l'évolution présumée du revenu de l'activité lucrative jusqu'à l'âge de la retraite?

	Requérant(e)		Conjoint(e)/partenaire enregistré(e)	
6.3 Une reprise de l'activité lucrative est-elle envisagée?	oui	non	oui	non
si oui,				
a) à partir de quelle date?	_____ (mois/année)		_____ (mois/année)	
b) à combien s'élèvera le revenu annuel lors de la reprise de l'activité lucrative?	Fr. _____		Fr. _____	

7. Variantes de calcul

	Requérant(e)		Conjoint/partenaire enregistré(e)	
a) Anticipation du versement de la rente de vieillesse?	oui	non	oui	non
si oui, de combien d'années?	_____ (1 ou 2 années entières)			
b) Ajournement du versement de la rente de vieillesse?	oui	non	oui	non

8. Autres indications

Requérant(e)	Conjoint(e)/partenaire enregistré(e)
_____	_____
_____	_____

9. Demande déposée par une personne divorcée

Les personnes divorcées ou dont le partenariat enregistré a été dissous judiciairement peuvent demander que les revenus réalisés pendant les années civiles du mariage(e) partenariat soient partagés et attribués par moitié à chaque conjoint(e) partenaire enregistré et inscrits sur leur compte individuel.

Si la caisse de compensation constate que le partage des revenus (splitting) n'a pas encore été effectué, elle vous remettra (ainsi qu'à votre ex-conjoint(e) ex-partenaire enregistré) une formule de "demande de partage des revenus en cas de divorce".

Le calcul d'une rente future ne sera effectué qu'après avoir procédé au partage des revenus.

10. Employeur(s) du(de la) requérant(e)

Employeur(s) actuel(s) ou dernier(s) employeur(s) de _____ à _____

11. Employeur(s) du(de la) conjoint(e)/partenaire enregistré(e)

Employeur(s) actuel(s) ou dernier(s) employeur(s) de _____ à _____

12. Valeur juridique du calcul anticipé

Le calcul est effectué en fonction de votre situation personnelle (état civil, etc.) et sur la base des dispositions légales actuellement en vigueur. Un changement de votre situation ou une modification du droit applicable en la matière (âge de la retraite, conditions d'octroi et règles de calcul des rentes, obligation de cotiser, etc.) peut avoir une influence considérable sur le droit aux rentes et leur montant. Une détermination précise des prestations de l'AVS (AI) auxquelles vous pourrez réellement prétendre ne peut dès lors avoir lieu que lorsque l'événement assuré (âge/décès/invalidité) se produit effectivement.

Date

Signature du(de la) requérant(e) ou de son(sa) représentant(e)

Adresse du(de la) représentant(e) du(de la) requérant(e) si ce dernier (cette dernière) ne signe pas personnellement (joindre une procuration)
